

Les agriculteurs à l'initiative d'un isolant éco-conçu pour le bâtiment

Nés des travaux d'agricolae, Université de l'agriculture et du développement rural en 2007, à la suite de réflexions menées sur le compostage, les co-produits de l'agriculture se sont retrouvés au centre des travaux d'une communauté regroupant agriculteurs, architectes, bureaux d'étude, maîtres-d'oeuvre, bureaux de contrôle, constructeurs, usagers, assureurs, chercheurs, réunis au sein de l'association Les Champs de Traverse.

Si pendant de nombreuses années les co-produits agricoles ont été considérés comme des déchets, ils représentent aujourd'hui des atouts non négligeables pour une utilisation dans le bâtiment, permettant de le rendre faible consommateur en énergie, contribuant aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effets de serre.

Trois ressources de notre région ont été retenues – la balle de riz, la paille de lavande-lavandin, la balle d'épeautre. Une quatrième ressource, la



canne de Provence sauvage, s'y est ajoutée. Toutes vont être l'objet d'études et seront développées en circuits courts.

Bien qu'elles servent le plus souvent à alimenter des chaudières, au vu des quantités disponibles, tout en en préservant une partie pour le compostage, il nous a paru très intéressant de valoriser leurs potentiels techniques (conductivité thermique, résistance à la vapeur d'eau...). Elles possèdent en outre, du fait de leur richesse en silice, un caractère quasi imputrescible, et le sta-

tut enviable de co-produit issu d'une matière renouvelable, biodégradable, recyclable et compostable.

Les Champs de Traverse veulent être le lien entre l'agriculture, le bâtiment et l'industrie, autour de la conception d'un isolant respectant les règles de l'éco-conception pour le BTP. L'objectif est double : créer des filières co-produits agricoles économiques et durables, et être un outil technique pour ces filières. Mobiliser la ressource là où elle se trouve, identifier et fédérer les pro-

ducteurs ont été les premières actions du groupement. Les Champs de Traverse veilleront à la création de filières qui d'une part, garantiront une rémunération viable et durable aux agriculteurs et d'autre part, assureront un approvisionnement viable et durable aux industriels.

Plusieurs projets sont d'ores et déjà à l'étude. Ces nouveaux marchés émergents basés sur ces co-produits nous permettent d'envisager à terme la création d'emplois dans des zones éloignées des grands pôles d'attractivité de notre région, au nord des Bouches-du-Rhône, au nord du Var, en Vaucluse.

Ils permettront également la création d'emplois pour des publics qui en sont éloignés, par les dispositifs d'insertion par l'activité économique.